



Dossier du BHI N° S3/4003

**LETTRE CIRCULAIRE N° 32/2005**  
**24 mars 2005**

### CAS JURIDIQUES LIES A LA CARTOGRAPHIE MARINE

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du programme de travail 2002-2007, la tâche consistant à produire une nouvelle publication rassemblant les cas juridiques liés à la cartographie et aux accidents nautiques reste à accomplir. Bien que de nombreuses administrations de la sécurité maritime fournissent des sites Web complets avec des rapports et des statistiques concernant les accidents maritimes sur lesquels ils mènent des investigations, le BHI ne dispose pas des ressources suffisantes pour entreprendre un examen des sites Web qui permettrait de déterminer quels accidents, parmi les milliers qui surviennent chaque année, ont été associés à des questions de cartographie.

Si vous estimez que cette publication serait utile à l'appui de votre programme, nous vous demandons de bien vouloir apporter votre assistance au Bureau en lui envoyant toutes les investigations ou études de cas relatives aux accidents maritimes, dont vous auriez connaissance, et qui contiendraient des conclusions sur l'utilisation ou l'adéquation des cartes marines. Le BHI présentera ces soumissions dans un format commun sur le site Web et produira ces informations dans une nouvelle publication dès qu'une masse critique d'informations aura été collectée.

Nous vous remercions de votre assistance en la matière.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Contre-amiral Kenneth BARBOR  
Directeur